

# ETAT DE SIEGE

août 2018

**LE JOURNAL DES ÉLU-ES SUD AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

## COMPTES SEMESTRIELS DE LA POSTE OU COMMENT NOUS FAIRE PRENDRE DES VESSIES POUR DES LANTERNES.

**Le mois de juillet voit le traditionnel marronnier des comptes semestriels de La Poste. Comme à son habitude le Président de La Poste s'est félicité des résultats en progression du groupe. Ces résultats sont pourtant loin d'être satisfaisants, le résultat d'exploitation s'appuyant une nouvelle fois sur des événements exceptionnels.**

### MERCI AUX BIJOUX DE FAMILLE !

La Poste annonce 806 millions de résultats d'exploitation pour l'ensemble du groupe. Mais elle n'insiste pas sur un élément essentiel de ces résultats : une part non négligeable provient d'événements exceptionnels et en particulier la vente de l'immeuble « la Boétie » dont la plus-value réalisée est de 168 millions d'euros. Cette valorisation est d'ailleurs effectuée sur la valeur de l'immeuble non revalorisée en comptabilité depuis 1991. Un beau tour de passe-passe qui permet de gonfler artificiellement les effets positifs de la vente.

Autre point non négligeable qui biaise les comptes, le rattrapage de la compensation du calcul des missions d'intérêt général exécuté pour 2016 qui représente 65 millions d'euros. Ces compensations n'ont été portés qu'en 2017 car validés tardivement par la commission européenne. Ce rattrapage en trompe l'œil devrait donc disparaître dans les comptes de la fin de l'année. Mettre sous le boisseau un rééquilibrage de 70 millions d'ici la fin de l'année n'est pas vraiment sérieux.

Mis bout à bout près du quart du Résultat d'Exploitation du groupe provient d'événements exceptionnels. Cela n'est pas la première fois que cela se passe de cette façon. Depuis quelques années, entre la mise en place du CICE ou la vente de Vaugirard l'année dernière, les événements conjoncturels semblent être là pour améliorer les comptes de l'entreprise. Cela va vite trouver ses limites. Mais surtout, à long terme, cela risque de provoquer des effets pervers sur l'entreprise. Pour exemple, même si l'effet est minime, la baisse du CICE a provoqué une baisse du REX.

**Sud** Solidaires

Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envièrges 75020 Paris

tel 01 44 62 12 00 fax 01 44 62 12 34

sudptt@sudptt.fr www.sudppt.org

**Solidaires** syndicale

# LE COURRIER ET GEOPOST DANS LA TOURMENTE

L'auto satisfaction trouve particulièrement ses limites dans les résultats du courrier et de GEOPOST. L'effet des augmentations de prix qui atteint cette année +192 millions d'euros ne parvient pas à enrayer la chute du Chiffre d'Affaire (CA) et du REX du courrier, malgré une augmentation du CA du colis et de l'imprimé publicitaire (provenant principalement des entreprises à l'étranger, la France subissant un recul). Si cette compensation mise en place il y a quelques années a permis de compenser la baisse du volume des lettres, cela pourrait avoir un effet pervers en précipitant encore plus rapidement la chute du volume des lettres. Pour exemple, La Poste américaine n'a pas pour l'instant réussi à enrayer cette chute et envisage d'ailleurs d'autres mesures comme des recrutements de personnels moins bien payés.

Côté du colis express, la situation allemande a de quoi inquiéter puisqu'elle plombe les comptes du groupe et le REX de DPD. La position dominante de DHL/Deutsche Post et sa course folle dans la baisse

des prix (l'envoi d'un colis de base, équivalent à un colissimo ne coute que 1,80 euro en Allemagne) ont mené les opérateurs du colis dans le mur. La Poste a accompagné ce marché et cette guerre des prix sans broncher. L'alignement sur ce que le Comité exécutif de La poste considère comme la norme du marché a vite trouvé ses limites dans un secteur hautement concurrentiel.

Si DHL/Deutsche Post va en payer lourdement le prix, DPD ne sera pas épargnée comme toutes les entreprises du marché allemand.

Cette situation est encore plus alarmante avec le quasi-maintien de l'amende de 144 millions d'euros infligée par la justice à La Poste et les autres opérateurs du colis.

L'entente illicite est confirmée et l'amende n'a été diminuée que de 8 millions d'euros par la Cour d'appel de Paris, bien loin des espérances de la direction puisqu'elle n'a provisionné que 45 millions d'euros.

**Ces deux situations montrent bien que la concurrence ne règle en rien la situation notamment dans le secteur postal. La sacro-sainte baisse des prix qui y serait liée a failli précipiter les entreprises du colis du marché allemand au bas de la falaise, et celles du marché français se sont entendues pour maintenir un quasi-statuquo. Dans ce contexte, la question du retour à un service public de qualité sur ce secteur n'est pas une utopie.**

## LE RÉSEAU EN DANGER ?

Ce dernier n'est pas dans un meilleur état avec une chute assez impressionnante de son Résultat d'Exploitation que semble nier la responsable de la Branche. Elle s'appuie sur des bons résultats uniquement au mois de juin, pour dresser un portrait idyllique. Pourtant on en est très loin...

Premier constat : le déclin de la fréquentation des bureaux, mais aussi des automates.

La Poste avance la mutation des habitudes, avec internet, mais elle écarte sciemment sa propre responsabilité dans cette lente descente aux enfers. Les 78 bureaux fermés en 2017 et remplacés par 174 points partenaires en urbain et 92 points en rural, impactent grandement ces résultats. Une chute encore accentuée par la multiplication des travaux des bureaux, qui oblige des usagers à faire quelquefois des de nombreux kilomètres

supplémentaires pour faire des opérations de base. La politique de fermetures de bureaux de poste met régulièrement à mal l'implantation territoriale de La Poste, mais aussi l'aménagement du territoire.

Pour compenser cette spirale du déclin, La Poste essaye de vendre la réussite de La Poste Mobile. Comme tous les ans, si le nombre de clients a augmenté, malgré un nombre important de fermetures de ligne, les résultats sont encore négatifs puisque les installations de box constituent des investissements de démarrage importants. De plus, les clients utilisent de plus en plus de data que La Poste a sous-estimé et qu'elle doit payer à SFR. Les clients ont des habitudes et une nécessité d'innovation constante dans ce domaine. Rien qui ne pourrait permettre d'envisager de sauver cette branche.

**Alors que c'est bien ce réseau qui faisait la force de La Poste, le massacre organisé programme à terme sa mort, dans la forme que l'on connaît. C'est bien l'implantation d'un vrai service public postal sur tout le territoire qui est en jeu.**

# LA BANQUE POSTALE BON ÉLÈVE ?

Quand on écoute la direction du groupe, La Banque Postale serait le bon élève des branches et sortirait de ce conseil d'administration du 1er août avec les félicitations du jury (dans lequel on peut rajouter les actionnaires que sont l'État et la CDC ainsi que la CFDT et FO). La seule raison avancée, l'augmentation des encours crédits ou des assurances non-vie.

Si la direction de La Poste l'admet très difficilement elle est pourtant passée sur un autre phénomène majeur : un nombre de clôtures de comptes particuliers qui dépassent largement celui des ouvertures, atteignant dans certains centres, 1 ouverture pour 5 fermetures de comptes ! Cette « attrition » des comptes comme le pointe le patron de La Banque Postale verra son issue, toujours selon lui, par la mise en route de

My French Bank dès 2019. Au vu des résultats des autres banques du secteur où seul Boursorama tire difficilement un résultat positif et où Orange Bank ne semble pas encore avoir trouvé le nombre de clients voulus, envisager dans la banque mobile, le Graal qui sauvera la Banque Postale n'est pas rassurant sur une stratégie de long terme. Mais surtout, la cible qui semble envisagée est assez restreinte actuellement : une population jeune, urbanisée et surtout avec un fort potentiel financier. Coincé entre Orange Bank qui s'appuie sur ses capacités mobiles et les banques historiques sur le marché, et avec un parc mobile très restreint, le pari est risqué...

## LA CDC ET L'ÉTAT SONT DANS UN BATEAU

Les résultats de La Poste ont été présentés sous fond de rumeurs... avérées concernant la volonté de prise majoritaire du capital de la CNP par La Banque Postale. Pendant que des articles de journaux s'accumulent sur les tractations entre les deux actionnaires de La Poste, la communication du Président de La Poste consiste à dire aux administrateurs/trices salarié-es, « le dossier avance ».

Un peu léger quand les d'autres administrateurs (nommés par la CDC

et l'État) pourraient, quant à eux, être dans la confiance. Or le dossier n'est pas anodin, que cela soit sur la forme (mise en place d'une OPA par exemple pour la CNP) ou sur le fond politique si des échanges de « bons procédés » par une prise majoritaire de La CDC dans le capital de La Poste par une augmentation de capital avaient lieu.

Sur certains dossiers La Poste sait se taire...

## D'UNE GESTION DE PATRIMOINE À PROMOTEUR IMMOBILIER

La mutation de La Poste se voit également dans l'orientation de sa filiale Poste Immo. Alors qu'elle gérait principalement un parc immobilier consacré à son outil de production (plus de 80 % de son parc), un nouveau cap est donné, Poste Immo semble vouloir devenir un opérateur immobilier à part entière. La filiale se lance dans des activités en dehors de La Poste : mise en place d'espace de co-working, investissement dans la logistique urbaine (HUB Bercy), promotion immobilière avec construction ou rénovation de logements ou bureaux.



# SERVICE PUBLIC POSTAL PLUTÔT QUE LA FINANCIARISATION

La question du modèle et de l'avenir du service public postal se pose donc crûment. Pour l'instant, le Président de La Poste et ses actionnaires essayent de nous vendre une espèce de Poste Hybride, mi-publique, mi-privée. Le modèle montre déjà quelques limites. Or les solutions ne nous semblent pas nombreuses. Celles que l'on pourrait nous présenter dans les années (mois?) qui viennent consisteraient à orienter de plus en plus La Poste vers un modèle privé concurrentiel. Déjà, les soubresauts chaotiques de DPD semblent donner de telles velléités à l'opérateur postal. Pour notre part, si l'évolution de la société impacte les services publics en matière de numérique et d'innovation, avec quelquefois des impacts sur les métiers traditionnels, une fuite en avant vers la recherche de profit à tout prix ne saurait être la solution. C'est vers un service public postal tourné vers la population qu'il faut se diriger



## QUELQUES DÉFINITIONS DU JARGON DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA POSTE

**Résultats d'exploitation (REX) :** Il représente les gains de l'entreprise avant déduction des intérêts et taxes (il ne prend en compte ni les charges financières ni les impôts sur les bénéfices).

**OPA ou offre public d'achat :** Une offre publique d'achat ou OPA est une offre d'acquisition payable au comptant, à un prix donné, du capital d'une entreprise cible